

Surfaces communales exposées au risque de retrait-gonflement des argiles (RGA) fort ou moyen - État en 2019

Carte_surface_communale_exposée_au_RGA_fort_ou_moyen_2019

Poids (8,86 Mo), Format (PDF)

[Télécharger](#)

- [Résumé](#) Résumé
- [Références](#)
- [Sur le même sujet](#)

Résumé

Les phénomènes de retrait-gonflement des argiles sont des **mouvements de terrain naturels lents** à l'origine d'une **déformation progressive du sol ou du sous-sol riches en argiles** dites gonflantes. **Ces argiles se rétractent lors des périodes de sécheresse et gonflent par réhydratation après de très fortes pluies.** Ce **phénomène d'alternance** de retrait et de gonflement du sol peut **provoquer des désordres dans les bâtiments**, principalement dans les maisons individuelles aux structures légères particulièrement vulnérables en raison de fondations généralement superficielles.

Cette carte illustre la part de la surface communale des Hauts-de-France exposée au retrait-gonflement des argiles (RGA) fort ou moyen en 2019.

La part de la surface communale est répartie en différentes classes :

- 75 à 100% de la surface communale exposée au RGA fort ou moyen
- 50 à 75% de la surface communale exposée au RGA fort ou moyen
- 25 à 50% de la surface communale exposée au RGA fort ou moyen
- 1 à 25% de la surface communale exposée au RGA fort ou moyen
- pas de surface exposée

En Hauts-de-France 40% de la surface régionale est en zone d'exposition moyenne ou forte. C'est l'équivalent de 956 492 maisons qui sont en zone d'exposition moyenne ou forte (soit près de 46,3 % des maisons).

>>>>> Cartes et chiffres départementaux disponibles ci-dessous dans la bloc "sur le même sujet" <<<<<

- [Résumé](#)
- [Références](#) Références
- [Sur le même sujet](#)

Références

Identification

- Titre :

Surfaces communales exposées au risque de retrait-gonflement des argiles (RGA) fort ou moyen - État en 2019

- Type de document :

Carte

- Auteur :

Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

- Editeur :

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

- Date de publication :

2022

- Dernière modification le :

13/07/2022

- Taille du document :

1 p.

- Langue :

Français

Classement

- Thèmes abordés :
- Mots-clés :

Risques, retraits-gonflements des argiles, RGA

- Niveau :

Découverte

Accès

- Modalités d'accès :

Libre

- Contraintes d'utilisation :

Citation de la source : Données sources : BRGM, 2019 — Traitements : SDES, 2021 – Conception : DREAL Hauts-de-France/SIDDEE/PAD à la demande de l'Observatoire climat du Cerdd – Fonds de plan : © ADMIN-EXPRESS ®

- Règles d'usage :

Licence Creative Commons cc-by-sa V4.0

- [Résumé](#)
- [Références](#)
- [Sur le même sujet](#) Sur le même sujet

Sur le même sujet

[Carte Exposition des populations aux risques météo-sensibles - Etat 2022](#)

Cette carte illustre dans quelle mesure la population de la région Hauts-de-France est exposée aux risques naturels susceptibles d'augmenter avec les changements climatiques. On parle alors de risques climatiques. Les principaux risques naturels sont : les inondations, les submersions marines et les mouvements de terrain dus aux retraits-gonflements des argiles présentes dans les sols. Ces risques sont susceptibles de s'accroître avec le changement climatique, dans la mesure où certains événements et extrêmes météorologiques pourraient devenir plus fréquents, plus répandus et/ou plus intenses. Aussi, il est nécessaire de mettre en place des actions d'adaptation dans les territoires exposés pour limiter leur vulnérabilité aux risques climatiques. L'exposition des populations se révèle plus forte lorsque la densité de population de la commune et le nombre d'aléas climatiques identifiés et déclarés par les services de l'État sont élevés. Dans les Hauts-de-France, 63% des communes sont exposées à des risques climatiques, dont 13% avec un indice d'exposition moyen ou fort. Données sources : MTECT/DGPR, Gaspar (extraction décembre 2022) ; INSEE, RP (2019) Traitements : SDES (2022) Fonds de plan : © ADMIN-EXPRESS ® (découpage communal janvier 2023) Conception : DREAL Hauts-de-France à la demande de l'Observatoire climat du Cerdd Date de réalisation : 26 avril 2023 (dernière mise en forme 24/04/2024) >>>>> Cartes et chiffres départementaux disponibles ci-dessous dans la bloc "sur le même sujet" <<<<<

Niveau Découverte

[Carte Exposition du territoire au retrait-gonflement des argiles \(RGA\) - Etat en 2019](#)

Les phénomènes de retrait-gonflement des argiles sont des mouvements de terrain naturels lents à l'origine d'une déformation progressive du sol ou du sous-sol riches en argiles dites gonflantes. Ces argiles se rétractent lors des périodes de sécheresse et gonflent par réhydratation après de très fortes pluies. Ce phénomène d'alternance de retrait et de gonflement du sol peut provoquer des désordres dans les bâtiments, principalement dans les maisons individuelles aux structures légères particulièrement vulnérables en raison de fondations généralement superficielles. Cette carte illustre l'exposition des Hauts-de-France au retrait-gonflement des argiles (RGA) en 2019, selon trois classes : forte, moyenne et faible. En

Hauts-de-France 90% de la surface est en zone argileuse. Ce qui équivaut à 40% en zone d'exposition moyenne ou forte au RGA et 50% en zone faible.>>>>> Cartes et chiffres départementaux disponibles ci-dessous dans la bloc "sur le même sujet" <<<<<

Niveau Découverte

En complément, des cartes départementales sont également disponibles :

- **Aisne : 63 % de la surface du département en zone d'exposition moyenne ou forte au RGA.**

C'est l'équivalent de 155 774 maisons qui sont en zone d'exposition moyenne ou forte (soit 61 % des maisons du département).

- **Nord : 50 % de la surface du département en zone d'exposition moyenne ou forte au RGA.**

C'est l'équivalent de 490 045 maisons qui sont en zone d'exposition moyenne ou forte (soit 60 % des maisons du département).

- **Oise : 63 % de la surface du département en zone d'exposition moyenne ou forte au RGA.**

C'est l'équivalent de 155 774 maisons qui sont en zone d'exposition moyenne ou forte (soit 61 % des maisons du département).

- **Pas-de-Calais : 34 % de la surface du département en zone d'exposition moyenne ou forte au RGA.**

C'est l'équivalent de 202 778 maisons qui sont en zone d'exposition moyenne ou forte (soit 36 % des maisons du département).

- **Somme : 27 % de la surface du département en zone d'exposition moyenne ou forte au RGA.**

C'est l'équivalent de 39 700 maisons qui sont en zone d'exposition moyenne ou forte (soit 18 % des maisons du département).

Retrouvez les indicateurs liés aux [risques météo-sensibles](#) dans notre rubrique "[Les indicateurs](#)" et plus précisément à des échelles infra-régionales dans notre rubrique "[Mon territoire](#)".

© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. [Pour en savoir plus](#)